

Extrait du Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

<http://senemag.free.fr>

APE : les parlementaires ouest africains préconisent la prudence

- Economie -

Date de mise en ligne : lundi 6 septembre 2010

Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

Ouestafnews - Les parlementaires de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) ont averti les négociateurs et décideurs de la sous région contre le danger d'une « ouverture trop rapide et large » du marché sous régional à l'Union européenne (U.E) dans le cadre des négociations sur les Accords de partenariat économique (APE). Une fois signés, ces APE, qui se négocient depuis 7 ans, « vont régir les relations commerciales entre les deux régions pour les 20 prochaines années », rappellent les parlementaires réunis en conclave à Accra début septembre 2010, selon un communiqué parvenu à Ouestafnews.

source : www.ouestaf.com - 5 Septembre 2010

« Les députés ont exprimé leur préoccupation sur les éventuelles conséquences d'une telle ouverture sur les capacités de production de la sous région », affirme le texte qui souligne que les négociateurs « sont en train de proposer l'ouverture de 70 % du marché de la région ».

Les parlementaires ont également averti contre la suppression des taxes imposées aux « Etats tiers », dans les transactions en destination de la sous région ouest africaine, puisque les fonds récoltés et reversés aux organisations sous régionales, permettent le financement des programmes d'intégration.

Les **APE**, dont les négociations ont été les plus difficiles entre l'U.E et l'Afrique depuis les indépendances, n'arrivent toujours pas à être signés alors que les délais voulus par l'U.E ont été dépassés depuis.

Une forte mobilisation de la société civile et de divers autres acteurs, qui craignent pour la survie du faible tissu industriel africain en cas d'accord, ont largement contribué au blocage des négociations.

Par ailleurs, aussi bien en Afrique qu'en dehors du continent, des experts dénoncent l'approche et les rapports de force « déséquilibrés » dans la conduite de ces négociations.

*« L'organisation de ces négociations a tout simplement consacré le déséquilibre de pouvoir économique entre l'U.E et les ACP (pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) », écrivait ainsi le Burkinabé **Ablasse Ouédraogo** ajoutant : « ces derniers (les pays ACP) morcelés en blocs, font face à la plus puissante et la plus expérimentée des structures de négociations, la Commission européenne ».*

*« Le mot partenariat laisse croire qu'il s'agit d'un accord entre égaux, mais la vérité est que les pays les moins avancés (PMA) et l'Union européenne (U.E) ne peuvent être des partenaires égaux », défendait de son côté l'économiste américain **Joseph Stiglitz***

D'une valeur estimée à 15 milliards d'euros, les échanges commerciaux entre l'UE et l'Afrique de l'Ouest sont considérés comme « globalement équilibrés », par la Commission européenne.

L'U.E exporte principalement des produits industriels et des véhicules (80% des exportations) tandis que l'Afrique de l'Ouest exporte surtout du pétrole en provenance du Nigeria (50 % des exportations ouest africaines) et des produits agricoles tropicaux (cacao, bananes, ananas et bois) provenant essentiellement de la Côte d'Ivoire et du Ghana ».

Depuis leurs indépendances acquises dans les années 60 pour la plupart d'entre eux, les pays africains ont de manière générale toujours signé promptement tous les accords qui leur ont été proposés par l'Europe, le continent

APE : les parlementaires ouest africains préconisent la prudence

des anciennes puissances coloniales, parfois au détriment de l'intérêt des masses africaines.

Selon les analystes, l'émergence de nouvelles puissances dans la scène mondiale, sans totalement changer les rapports de force, a offert une nouvelle alternative au continent africain.